



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE LA ZONE
D'ACTIVITES DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
pour l'attribution d'un marché de travaux de couverture et de zinguerie sur les
toitures des ateliers du Centre de ressources et de développement
« DOMOLANDES » à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE**

Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités de Saint-Geours-de-Maremne,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 27 novembre 2019 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES »,

VU le bon de commande n° 2 du 02 septembre 2021,

VU le rapport d'analyse des offres dans le cadre du marché de travaux de couverture et de zinguerie sur les toitures des ateliers du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES » à Saint-Geours-de-Maremne établi par la SATEL,

VU la proposition de la SATEL en date du 05 Novembre 2024,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** DEVISME S.A.S. – ZA Escales – 40500 SAINT SEVER
 - **Objet du marché :** réfection de la couverture et de la zinguerie des toitures des ateliers du technopôle « DOMOLANDES »
 - **Montant :** 51 289,68 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,
Le 12 Nov 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON